



ANGERS 21

Des services pour chacun

>> Budget >> Investissement >> Fonctionnement >> Subventions >> Fiscalité >>



Budget 2004



Angers

www.angers.fr



ANGERS 21 Budget 2004

>> L'année en chiffres

page 6

Budget



242,5 millions d'euros

page 8

Investissement



62,4 millions d'euros

plus 3,2 millions de subventions d'équipement

page 10

Fonctionnement



Recettes

180,1 millions d'euros

page 12



Dépenses

148,1 millions d'euros

page 14

Subventions



33,5 millions d'euros

Ville d'Angers

Conception: André Despagnet Maire Adjoint,
avec la collaboration de la Direction des Finances
Conception graphique: Caminno
Crédits photo: © Ville d'Angers - Th. Bonnet
Corbis CD156 - Goodshoot CD21 CD41 - IconotecCD23 - PhotoAlto CD14

Les moyens d'agir



Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers

La qualité des finances d'Angers et son niveau d'investissement record dans la strate des villes de la même taille sont de réels atouts pour notre ville. Cette bonne santé financière est en effet un outil pour préparer l'avenir d'Angers sans pour autant hypothéquer celui de nos enfants et sans augmenter la pression fiscale.

Angers a aujourd'hui les moyens d'agir pour renforcer son attractivité, son développement, toujours au service de ses habitants.

Ce Budget Primitif 2004 est tout à la fois un soutien important à notre économie car ce que la ville investit est certes un moyen de préparer l'avenir mais aussi un moyen de soutenir l'emploi au niveau local.

Les grands investissements de 2004 viennent ainsi servir le rayonnement d'Angers en même temps qu'ils améliorent la qualité de vie des Angevins au quotidien. Pour 2004, je retiendrai plus particulièrement parmi les grands projets :

- le lancement du Théâtre « Le Quai »,
- les projets de rénovation urbaine qui vont débiter dans 5 quartiers prioritaires d'Angers (La Roseraie, Belle Beille, Grand Pigeon, Verneau et Monplaisir),
- l'aménagement et l'extension des plateaux piétonniers aux abords du Musée des Beaux Arts et des futures Halles dont le chantier vient de démarrer,
- la réhabilitation des équipements associatifs et de la base nautique du Lac de Maine.



Bien entendu, nous poursuivrons en 2004 l'effort conséquent que nous menons pour améliorer en permanence la qualité du service public. Notre ville est une des pionnières du développement durable en France: un service public de qualité et fort permet de corriger certaines inégalités et d'agir pour une meilleure qualité de la vie. L'amélioration du service public en 2004 concernera particulièrement l'accueil des plus jeunes Angevins avec la création en 2004 de 57 places supplémentaires dans diverses structures de garde d'enfants qui viennent se combiner à la création de garderies périscolaires dans plusieurs écoles d'Angers.

Enfin, l'aide aux associations sera accrue en 2004 car elles remplissent plus que jamais un rôle fondamental dans notre société trop souvent individualiste. Ce soutien se traduira notamment par la pérennisation de 30 emplois jeunes associatifs.

En 2004 encore, la bonne santé financière d'Angers lui permettra d'être un moteur du dynamisme local.

Jean-Claude ANTONINI



ANGERS 21 Budget 2004

> > Extraits de presse nationale - collectivités locales

TRÉSOR PUBLIC

Secteur public local
n° 8 juin 2003

L'investissement direct
reculé de 5,8 % en 2002.

A Angers, les investissements ont toujours été maintenus à un haut niveau.

DGCL

Ministère de l'intérieur

Effort d'équipement et financement

Équipement / recettes réelles de fonctionnement

	2000	2001	2002 ⁽¹⁾
Angers	26,80 %	27,70 %	25,50 %
STRATE*	20,50 %	19,20 %	17,40 %

* Moyenne des communes de 100 000 à 300 000 habitants

Sur 100 euros de recettes de fonctionnement

Par exemple en 2002⁽¹⁾, la ville d'Angers

- au compte administratif -

injecte en dépenses d'investissement 25,50 euros,
tandis que les autres villes de la strate*, compte tenu de
leur endettement **n'investissent** (emprunts inclus)
que 17,40 euros.

TRÉSOR PUBLIC

Secteur public local
n° 8 juin 2003

L'autofinancement se réduit
de 4,2 % en 2002.

A Angers, le taux d'épargne est toujours très élevé.

DGCL

Ministère de l'intérieur

Taux d'épargne

(épargne brute / recettes réelles de fonctionnement)

	2000	2001	2002
Angers	25,20 %	26,50 %	26,20 %
STRATE*	14,60 %	13,90 %	12,80 %

* Moyenne des communes de 100 000 à 300 000 habitants

Au compte administratif, l'épargne brute a toujours été

**d'un niveau supérieur à 25 % des recettes
de fonctionnement** contre **12 à 15 %**
dans les villes de la même strate*.

LE POINT

octobre 2003

Dans son enquête, Le Point
indique que sur 100
grandes villes, 74 villes
avaient augmenté leur taux
en 2003.

A Angers, les taux d'imposition sont stabilisés depuis de nombreuses années.

DEXIA

Finances locales

En 2003 la progression
des taux d'imposition
se confirme.

L'adoption du Budget Primitif de la collectivité est un acte politique de première importance.

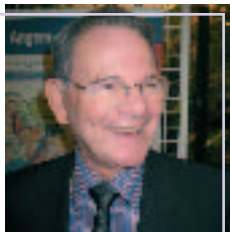
Cette année encore l'établissement de ce document budgétaire reste un exercice délicat :

- entre le souhait à respecter de fournir de nouveaux services aux angevins, dans le secteur de l'enfance et de la petite enfance par exemple,
- la mise en fonctionnement de deux nouveaux équipements importants :
 - la piscine Jean Bouin
 - le grand musée des Beaux-Arts
- l'inscription financière de crédits de paiements concernant l'équipement culturel « Le Quai »,
- la prise en compte des Opérations de Renouvellement Urbain pour un montant de 8 millions d'euros.

La Ville démontre qu'elle est un « **acteur économique** » de premier plan en inscrivant un programme d'investissement audacieux afin de soutenir l'économie locale.

Enfin, nous nous devons de respecter le contribuable angevin en maintenant la pression fiscale au niveau de 2003.

Ce contrat passé avec les angevins a toujours été respecté depuis 1983 - les **impôts ménages** n'ont jamais évolué au-dessus de l'inflation - et il en sera de même lors du vote du Budget 2004.



**André Despagne,
Maire Adjoint
délégué aux finances**



Économie | Impôts locaux

Ville par ville gagnant et perdant Angers « la vertueuse »

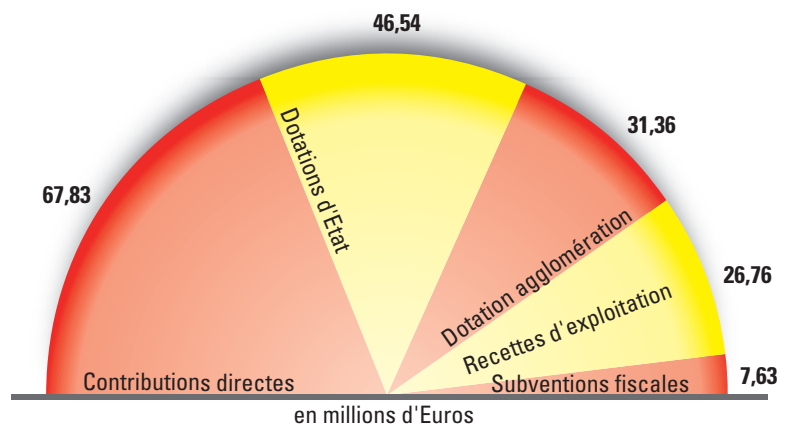
Il faut se tourner du côté d'Angers « la vertueuse » pour entendre un discours qui réconfortera les contribuables. Cette année encore, les taux d'imposition de la ville, dirigée par le socialiste Jean-Claude Antonini, restent inchangés, ce qui n'est pas une nouveauté pour les Angevins, puisque c'est le cas depuis ... dix ans.

3 octobre 2003 | Le Point n° 1620

242,57

Fonctionnement

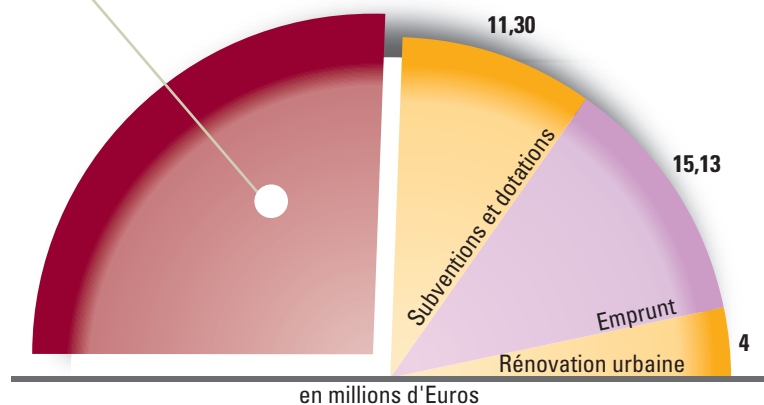
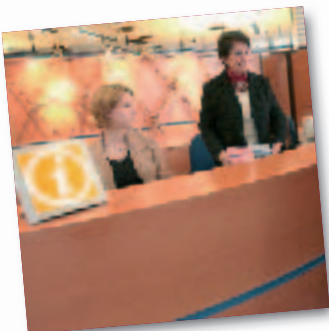
180,12 m€



Investissement

62,45 m€

Epargne brute 32,02 m€



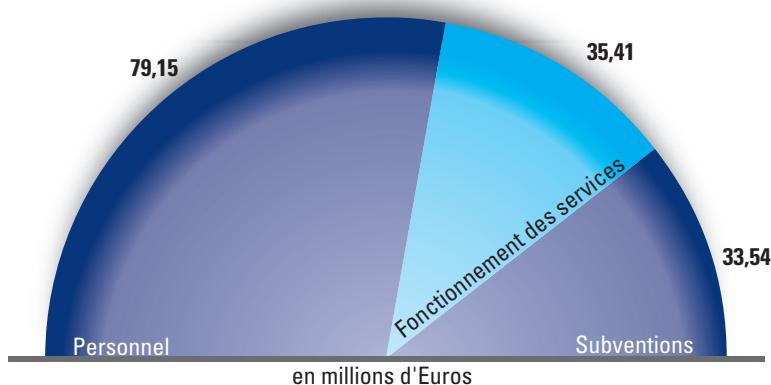
Dépenses

millions d'Euros

148,10 m€

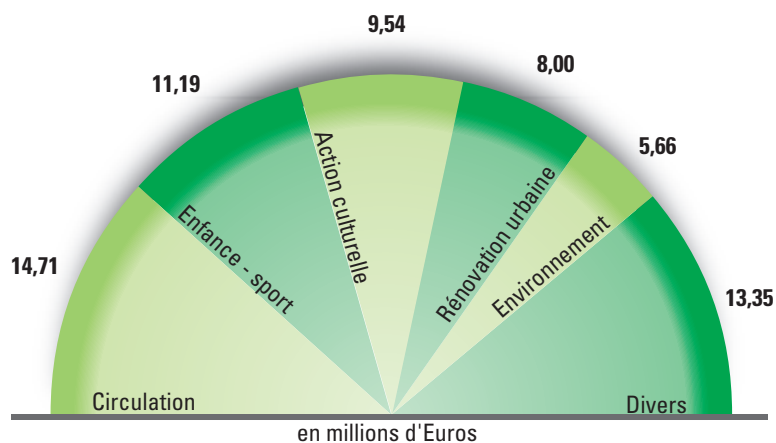
dont 3,17 m€ de subventions d'équipement

Fonctionnement



62,45 m€

Investissement



> Investissement

65,62 millions d'Euros

dont 3,17 m€ de subventions d'équipement



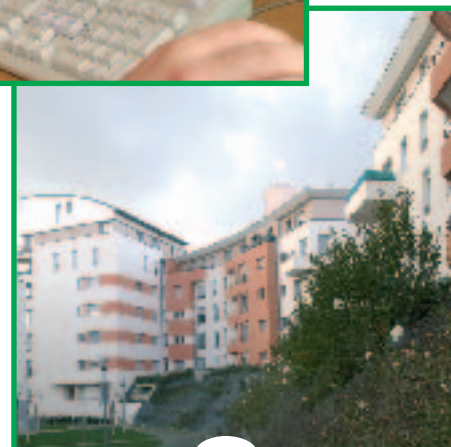
Bâtiments
Informatique
8,34 m€



Circulation
Parking
Déplacement
14,71 m€

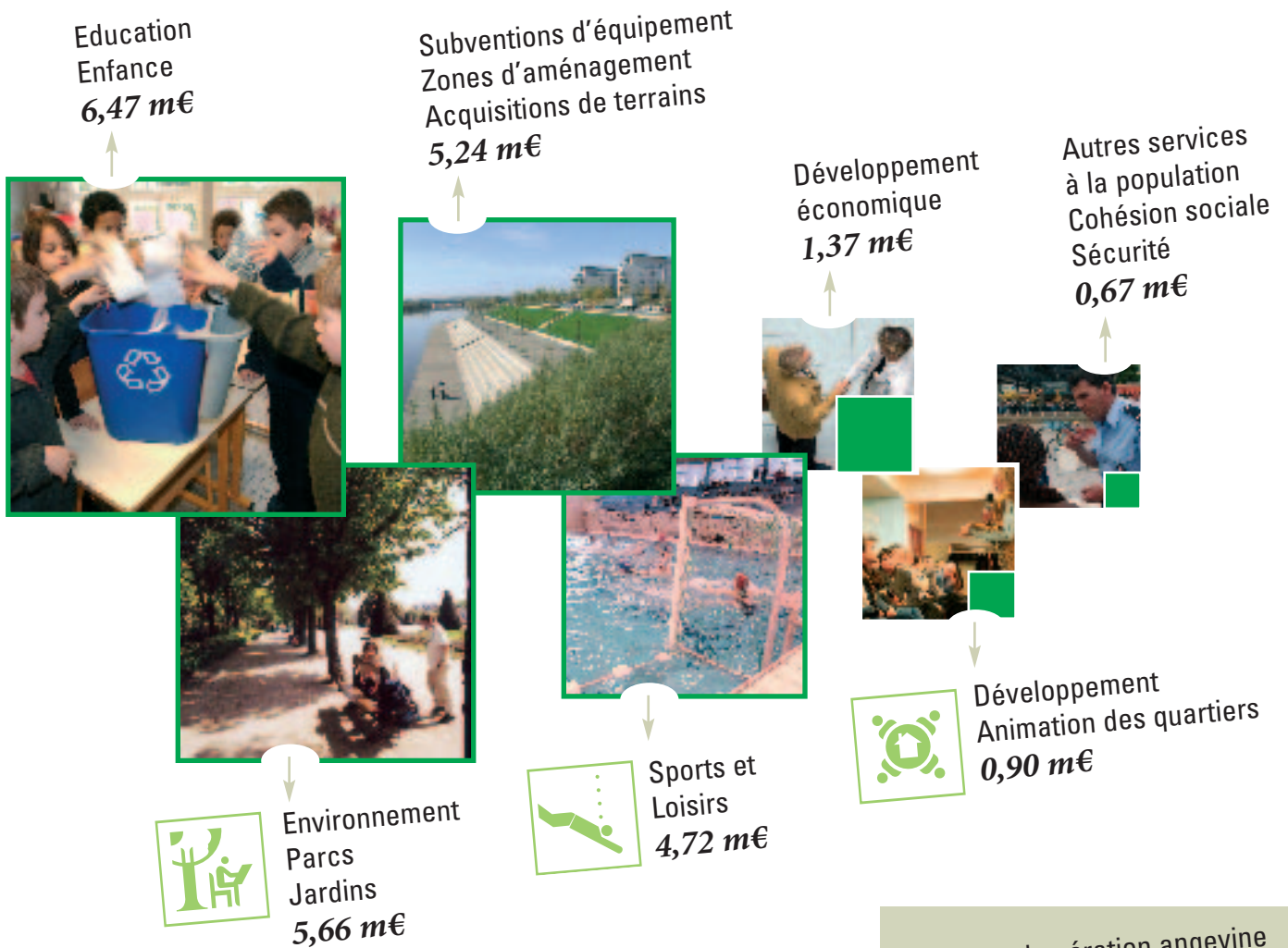


Action culturelle
9,54 m€



Rénovation urbaine
8,00 m€

évolution



Avec l'agglomération angevine les investissements économiques et recherche atteindront **10,77 millions d'euros.**

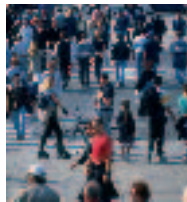
> Section de fonctionnement 2003

Recettes

176,05 m€



Contributions
directes
66,70 m€



Dotations d'état
45,31 m€



Dotations
agglomération
31,28 m€



Recettes
diverses
25,07 m€



Compensations
fiscales
7,69 m€



Depenses

141,03 m€



Personnel
75,52 m€



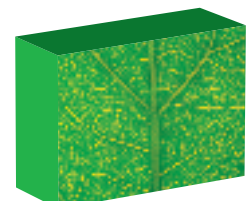
Subventions
32,78 m€



Fonctionnement
des services
32,73 m€



Epargne brute
35,02 m€



2004

Recettes

Compensations
fiscales
7,63 m€



Recettes
diverses
26,76 m€



Dotations
agglomération
31,36 m€



Dotations d'état
46,54 m€



Contributions
directes
67,83 m€

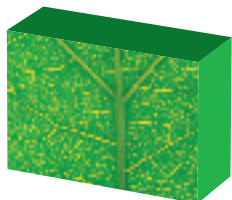


180,12 m€



Dépenses

Epargne brute
32,02 m€



Subventions
33,54 m€



Fonctionnement
des services
35,41 m€



Personnel
79,15 m€

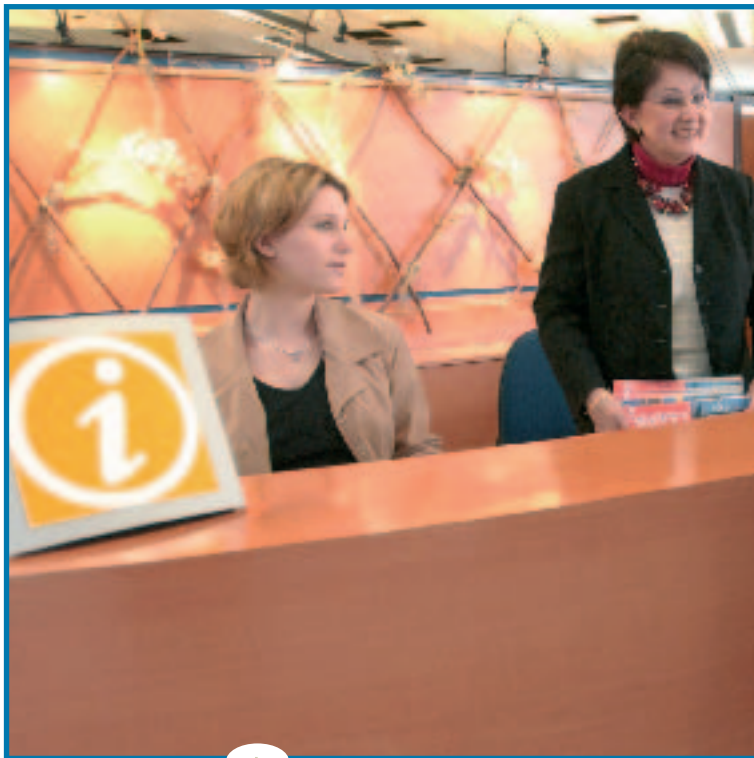


148,10 m€



> Frais de fonctionnement

148,10



Action culturelle
17,64 m€



Administration générale
Services à la population
25,55 m€



Education
Enfance
23,85 m€

millions d'Euros



Bâtiments
Informatique
14,50 m€



Circulation
Stationnement
12,92 m€



Solidarité
Cohésion sociale
12,68 m€



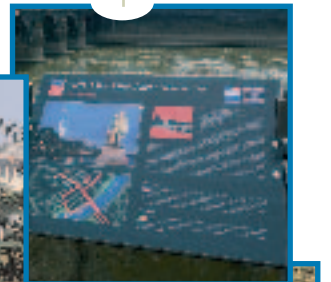
Sports et
Loisirs
13,09 m€



Tourisme
Urbanisme
Paysages urbains
9,61 m€



Environnement
Parcs
Jardins
10,97 m€



Développement
Animation des quartiers
7,29 m€

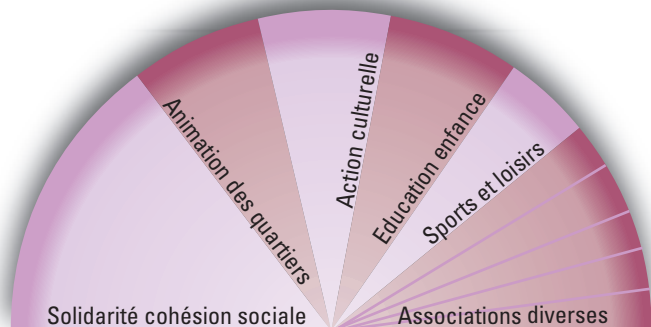


> Subventions

33,54 millions d'Euros



Solidarité
Cohésion sociale
9,89 m€



en millions d'Euros

La fiscalité

Bases d'imposition

	2001	2002	2003	2004
Taxe d'habitation	151 624 268	154 279 000	158 895 000	161 519 000
Taxe foncière (bâti)	121 075 009	124 381 000	126 106 000	128 269 000
Taxe foncière (non bâti)	384 476	373 700	381 400	379 400

Produit fiscal prévisionnel

	2001	2002	2003	2004
Taxe d'habitation	25 624 501	26 073 151	26 853 255	27 296 711
Taxe foncière (bâti)	38 126 520	39 167 577	39 710 779	40 391 908
Taxe foncière (non bâti)	141 603	137 634	140 470	139 733
Total			66 704 504	67 828 352

Taux d'imposition

	2001	2002	2003	2004*
Taxe d'habitation	16,90 %	16,90 %	16,90 %	16,90 %
Taxe foncière (bâti)	31,49 %	31,49 %	31,49 %	31,49 %
Taxe foncière (non bâti)	36,83 %	36,83 %	36,83 %	36,83 %

*Soumis au conseil municipal du 29 mars 2004

En 2004, les taux proposés seront identiques à ceux de 2003, soit 16,90 % pour la taxe d'habitation, 31,49 % pour le foncier bâti et 36,83 % pour le foncier non bâti.

En 2003, la moyenne des taux de la taxe d'habitation dans les grandes villes faisant partie des 39 communautés d'agglomération et communautés urbaines - à taxe professionnelle unique (T.P.U.)- est de **20,08 %**

Angers : 16,90 %.

DEXIA



Angers

Ville d'Angers

DIRECTION DES FINANCES

Hôtel de Ville

BP 23527, 49035 Angers Cedex 01

Tél. : 02 41 05 40 00 - Fax. : 02 41 05 39 00

Site internet : www.angers.fr - E.mail : mairie.angers@ville.angers.fr